



JFK Jagd- und Fischereiverwalterkonferenz
CSF Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche
CCP Conferenza dei servizi della caccia e della pesca
CCP Conferenza da las administraturas e dals administratur da chatscha e da pestga



JAGDSCHWEIZ
CHASSE SUISSE
CACCIA SVIZZERA
CATSCHASVIZRA

Le chamois en Suisse – Défis et solutions pour une gestion durable

Position commune

de ChasseSuisse et de la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF

Situation initiale

Cette prise de position trouve son origine dans le recul des effectifs et des tableaux de chasse du chamois dans de nombreuses régions de Suisse depuis la fin des années 1990. Le tableau de chasse national du chamois s'est effondré, passant d'environ 20 000 pièces en 1994 à 11 650 en 2015. Cette évolution est observée non seulement en Suisse, mais aussi dans d'autres pays alpins. La CSF, ChasseSuisse et l'OFEV ont organisé une journée de travail en 2015 afin d'explorer les causes de cette évolution. Il en est ressorti que le chamois est soumis à des pressions causées par plusieurs facteurs d'intensité croissante : la réduction des habitats due aux activités de loisirs et à l'exploitation intensive des alpages, le manque de tranquillité dans les remises, en particulier en hiver, une structure sociale et d'âge déséquilibrée par des plans de chasses insuffisants et une chasse incorrecte, le retour des grands prédateurs, les maladies, et la concurrence du cerf élaphe et du bouquetin. La pression de chasse est également un facteur important, qui peut même être décisif en fonction des quotas de tirs et en combinaison avec une mortalité hivernale élevée.

Cette prise de position a pour objectif de mettre un terme au recul des effectifs de chamois, en appliquant les mesures concrètes résultant de la journée de travail de 2016 (voir ci-dessous). ChasseSuisse et la CSF estiment tous deux que la situation ne peut s'améliorer que si les services cantonaux de la chasse, les chasseuses et les chasseurs, et les responsables politiques sont prêts à trouver ensemble des solutions et à les appliquer.

Code pour une gestion durable du chamois

Nous nous fixons des objectifs.

ChasseSuisse et la CSF se fixent les objectifs à long terme suivants :

- Les populations de chamois en Suisse sont saines, ont une structure sociale et d'âge aussi naturelle que possible, et sont adaptées à leur habitat.
- L'habitat du chamois est intact et n'est pas davantage réduit par les activités humaines.
- La chasse au chamois en Suisse est durable et assurée à long terme.

Ensemble nous sommes forts.

ChasseSuisse et la CSF jettent des ponts entre les chasseurs, les responsables de la planification cynégétique et les biologistes de la faune. A cet effet, la confiance des chasseuses et des chasseurs à l'égard des services cantonaux de la chasse et des biologistes est renforcée. En retour, les chasseurs bénéficient d'une responsabilité accrue, et leur savoir-faire et leur expérience sont reconnus. Ce n'est qu'ensemble que nous atteindrons les objectifs.

Nous chassons de manière responsable

La chasse au chamois est adaptée aux conditions locales et présentes. Il est important d'améliorer les facteurs que les services cantonaux et les chasseurs peuvent directement influencer, c'est-à-dire la chasse.

La question n'est pas de savoir quels chamois nous voulons chasser, mais quels prélèvements sont possibles pour assurer des populations saines avec une structure sociale et d'âge aussi naturelle que possible. Pour répondre à cette question et pour remplir les conditions d'une gestion réussie, des données solides sont indispensables.

Il est absolument essentiel d'épauler les chasseuses et des chasseurs dans leur volonté à collecter des données et à ménager les populations de chamois dans certaines zones.

Nous planifions la chasse de manière responsable

La planification de la chasse fixe des objectifs à long terme pour développer les populations de chamois et définit chaque année les quotas de tirs de manière flexible. Ce faisant, elle tient également compte des aspects forêt-faune sauvage. La planification est motivée au plan technique et non pas influencée par des considérations liées à la politique de la chasse.

Une planification flexible intègre l'ensemble des facteurs d'influence. Lorsque l'impact des autres facteurs d'influence sur les populations de chamois augmente, la pression de chasse est adaptée en conséquence dans les cantons. On visera toutefois aussi à influencer si possible les autres facteurs. Priorité sera donnée à la réduction des dérangements dans les remises et à la régulation des grands prédateurs et du cerf élaphe.

Mesures

Les mesures concrètes suivantes sont nécessaires pour atteindre ces objectifs :

1. Amélioration des données de base

Pour une planification cynégétique fondée du point de vue de la biologie de la faune, il importe de disposer d'informations aussi fiables que possible sur la population, son taux de croissance et sa structure, ainsi que sur l'impact sur la régénération forestière. Actuellement, ces données ne sont pas disponibles partout.

Mesures concrètes : dans tous les cantons, l'âge des animaux abattus et du gibier tombé est déterminé précisément, les comptages et les analyses de cohortes sont effectués pour vérifier les comptages et estimer les chiffres non connus, et le taux de croissance est estimé chaque année.

2. Planification de la chasse flexible et fondée

La planification de la chasse est un facteur d'influence central et directement contrôlable du développement des populations de chamois. Il importe d'utiliser cet instrument de pilotage de manière optimale et de ne pas l'exposer à l'arbitraire politique.

Mesures concrètes : les objectifs à long terme pour le développement des populations sont fixés par les services cantonaux de la chasse, et la chasse est planifiée chaque année de manière flexible et conformément aux objectifs dans les zones de gestion du gibier. Là où cela est nécessaire, les processus administratifs d'autorisation sont optimisés. La protection des boucs d'âge moyen est un élément central de la planification de la chasse.

3. Sensibilisation des chasseuses et chasseurs

La préservation des effectifs de chamois passe par une ouverture des chasseurs à l'égard des adaptations des plans de chasse. Cela implique également une confiance dans le travail des services cantonaux et des biologistes, qu'il convient de renforcer par des mesures de sensibilisation et une information transparente.

Mesures concrètes : ChasseSuisse et les services cantonaux de la chasse intensifient les activités de relations publiques. Les résultats des enquêtes de référence et des analyses des résultats de la chasse sont systématiquement communiqués aux chasseurs.

4. Acquisition de connaissances sur les facteurs d'influence

Selon les régions, divers facteurs d'influence peuvent être prépondérants pour les populations de chamois. Les connaissances sur l'impact effectif des divers facteurs sur l'évolution des effectifs constituent une base importante pour mieux prendre en compte ces facteurs lors de la panification.

Mesures concrètes : d'une part, des cas concrets sont analysés pour acquérir des connaissances. D'autre part, des projets de recherches supplémentaires sont nécessaires pour approfondir certains points, par exemple : les effets des changements climatiques tels que les hivers doux, et ceux de maladies (cécité du chamois, babésiose diagnostiquée depuis peu, rapprochement de la gale du chamois vers les frontières de Suisse orientale) sur les populations de chamois.

5. Réduction des dérangements dans les remises

Les dérangements dus aux activités de loisirs et à l'estivage incontrôlé peuvent fortement réduire l'espace des remises appropriées pour les chamois. A cela s'ajoute, précisément en raison des activités de loisirs hivernales, le stress qui peut avoir un impact négatif sur la forme physique et donc sur les chances de survie des animaux.

Mesures concrètes : les zones de tranquillité de la faune sont rigoureusement délimitées par les autorités et l'exécution de l'ordonnance sur les contributions d'estivage est exigée. Les chasseurs apportent leur contribution en cherchant le dialogue avec les principaux acteurs tout en réduisant au minimum les dérangements dus à la chasse.

6. Impact acceptable d'autres espèces d'animaux sauvages

L'impact du lynx peut être localement significatif. Cette espèce a sa raison d'être ainsi que le droit à des proies. Toutefois, la chasse au chamois doit aussi rester assurée à long terme dans les zones où les grands prédateurs sont présents.

La concurrence du cerf et du bouquetin avec les populations de chamois est un facteur décisif dans les remises communes. Les populations de cerf en forte croissance dans plusieurs cantons représentent un nouveau défi supplémentaire.

Mesures concrètes : Les populations de grands prédateurs sont prises en compte dans la planification cynégétique, et la régulation des populations de lynx est visée à moyen terme dans les zones où les effectifs de ce dernier sont élevés. Les populations de bouquetin et surtout celles de cerf sont effectivement régulées.

Les mesures sont présentées et expliquées plus en détail dans la brochure « Le chamois en Suisse – C'est notre responsabilité ! » publiée par ChasseSuisse et la CSF.

Nous estimons que l'exécution de ces mesures permettra d'atteindre les objectifs à long terme.

La mise en œuvre des mesures et leur efficacité devraient faire l'objet de contrôles à moyen et long terme sous la responsabilité de ChasseSuisse et de la CSF. Patience et persévérance sont de rigueur : les populations se reconstituent lentement car la stratégie de reproduction du chamois fait qu'il atteint sa maturité sexuelle relativement tard, et son taux de reproduction est faible.

Mise en œuvre

Nous nous engageons par cette prise de position à mettre en œuvre les mesures définies ci-dessus.

Les services cantonaux de la chasse ont la responsabilité d'une planification cynégétique ciblée et fondée du point de la biologie de la faune, qui tient compte des autres facteurs influençant les populations de chamois.

ChasseSuisse et la CSF contribuent de manière significative à informer et à sensibiliser les chasseuses et les chasseurs ainsi que les autres acteurs.

Les chasseuses et les chasseurs font part de leurs connaissances et appliquent les mesures cynégétiques.

ChasseSuisse et CSF, décembre 2016